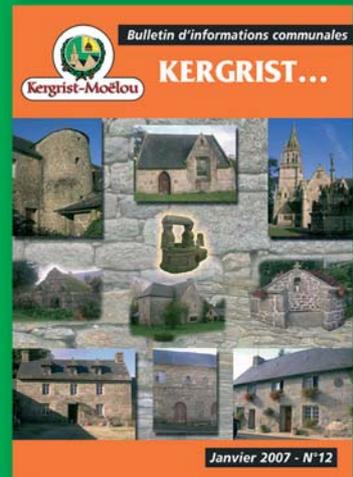
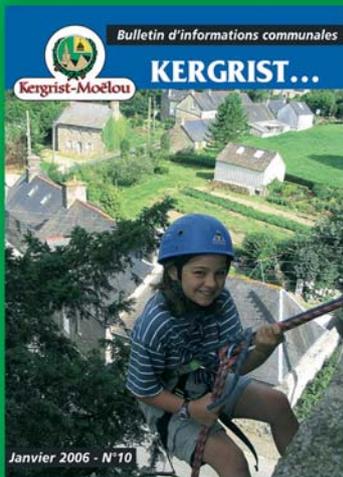
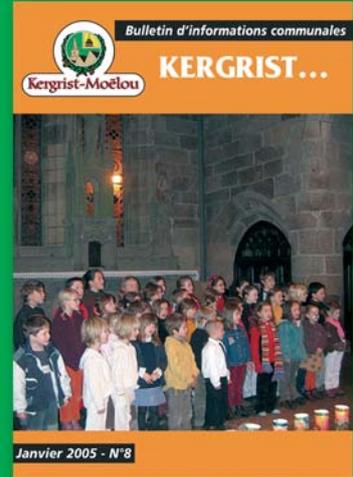
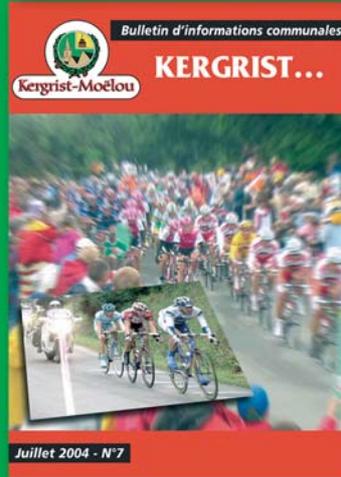
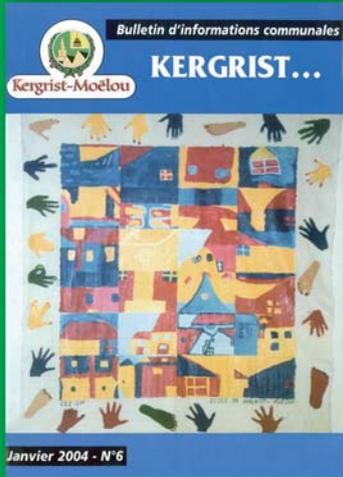
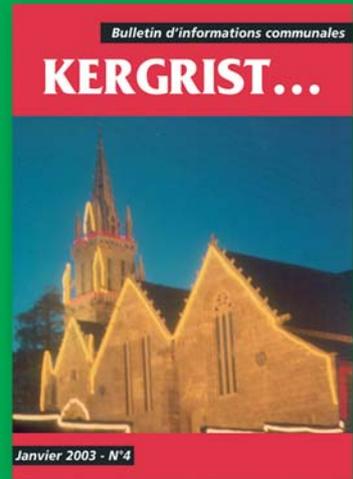
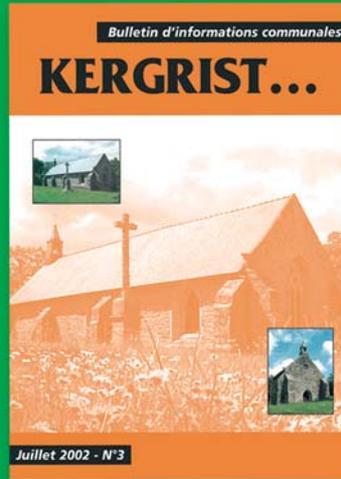




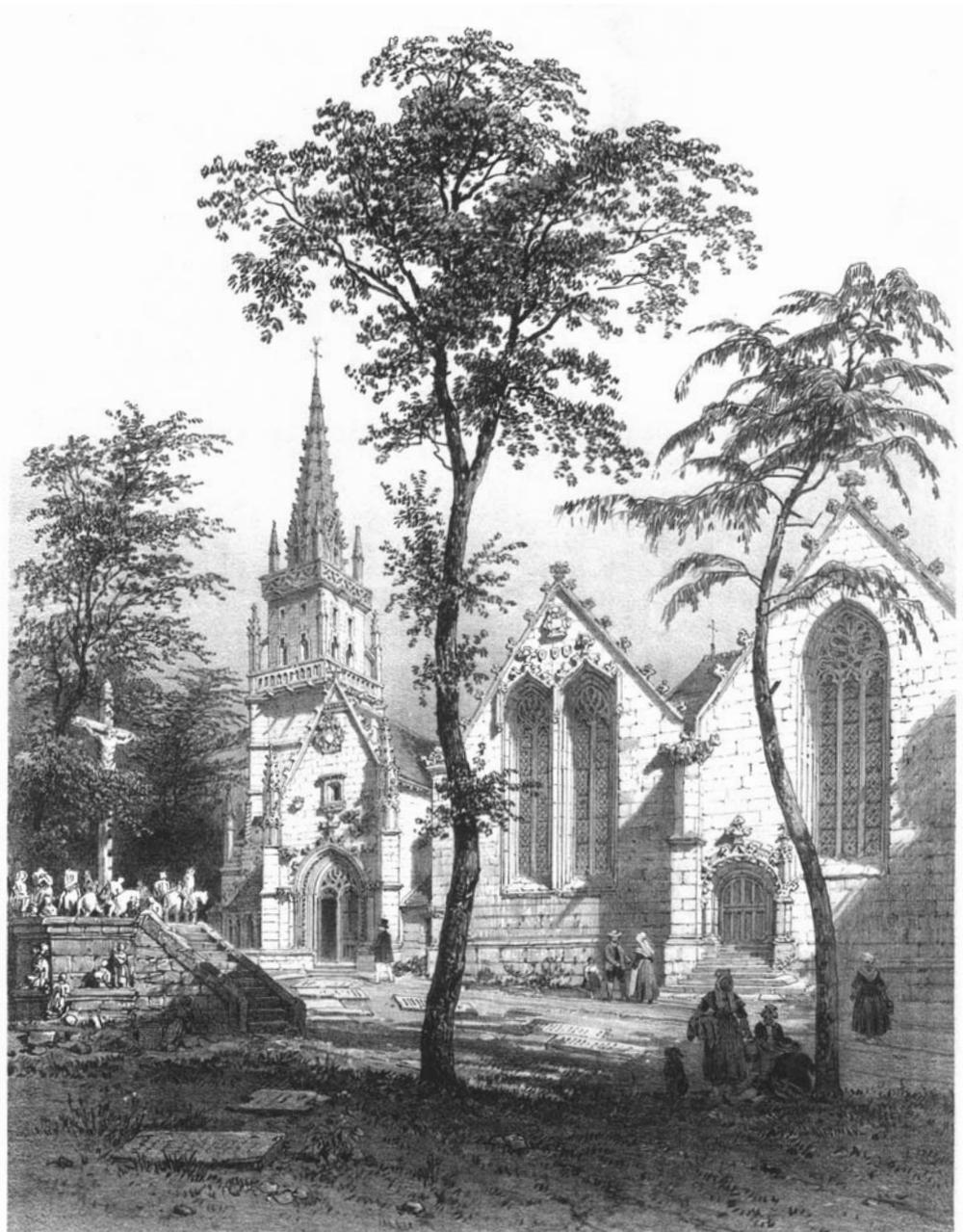
Bulletin d'informations communales

Kergrist-Moëlou

KERGRIST...



Juillet 2007 - N°13



Gravure de l'enclos paroissial, tel qu'il fut représenté au XIX^e siècle.

"KERGRIST..."

NUMÉRO 13 - JUILLET 2007

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : rétrospective des bulletins municipaux

Directeur de Publication : Martine Connan

Rédaction du journal, interview, mise en page : Roland Le Cam

Photos : Laurent Le Corre & Roland Le Cam - Daniel Echardour

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du conseil municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

L'été semble avoir du mal à s'affirmer cette année dans notre terroir, pour autant la dynamique des festivités et animations locales montre la volonté des Kergristois d'agir.

Pour la première fois sur la commune depuis longtemps, une fête musicale champêtre a été organisée en juin à Saint-Lubin. Le public a pu découvrir les talents et artistes locaux. En subventionnant les associations organisatrices, la municipalité soutient ainsi toutes les initiatives culturelles depuis le début de son mandat.



Celui-ci arrivera à son terme au prochain printemps. Il m'a paru nécessaire d'utiliser quelques pages de ce bulletin pour présenter aux Kergristois un bilan succinct des six années passées.

Le prochain bulletin paraîtra en début d'année 2008 à l'heure où la campagne des élections municipales sera à l'ordre du jour. En conséquence et afin de respecter la légalité, ce sera un numéro restreint aux compte-rendus des conseils municipaux.

Espérant que vous avez apprécié ce rendez-vous bi-annuel que fut notre journal communal, je vous souhaite bonne lecture de ce dernier numéro sous sa forme habituelle.

Martine Connan

Sommaire

Gravure de l'enclos paroissial	2
Le mot du Maire	3
Conseils municipaux et Services publics	4
État civil	8
Élections	9
Calendrier des fêtes	9
Le bilan	10
Infos diverses	14
Paroles aux jeunes	15
Artisans	15
Rock-Moëlou	16

18 janvier 2007

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec
le Maire ou un adjoint
est possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11



Lors des vœux du maire



ÉCOLE

Madame le maire fait part à l'assemblée des nouvelles de l'école

Depuis plus d'une semaine, l'annonce de la suppression d'un demi-poste à l'école est officielle en raison d'effectif trop faible.

Néanmoins, cela ne concerne pas que l'école de Kergrist Moëlou l'académie supprime un demi poste voire un poste complet dans la plupart des écoles du canton parfois sans baisse d'effectif. (cf. Plounévez-Quintin)

De plus, les enfants de deux ans ne seront plus comptabilisés, ils devront avoir 2 ans et 6 mois révolus. Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Décide à l'unanimité de notifier son désaccord sur une éventuelle suppression de demi-poste.

La suppression d'un demi-poste pourrait signifier la fin de l'école : Qui va laisser ses enfants recevoir une instruction scolaire forcément de mauvaise qualité ? Nos enseignants peuvent-ils respecter les programmes imposés par l'Éducation Nationale dans de telles conditions ? Pourquoi les enfants habitants le Centre Bretagne n'auraient-ils pas le droit à un enseignement de qualité ? On reconnaît les besoins d'une école mais on lui ôte les moyens humains. La commune de Kergrist Moëlou a depuis plusieurs années un effectif stable car elle reçoit aussi des enfants des communes avoisinantes (Trémargat, Saint Nicodème, Peumerit Quintin.) La municipalité de Kergrist multiplie les efforts pour faire vivre la commune des nouveaux commerces ont été ouverts (tabac, épicerie avec service bancaire, journaux), 5 logements locatifs ont été construits dans un lotissement pour répondre à une forte demande des familles, une permanence « poste » financée par la mairie est ouverte tous les matins, des travaux de rénovation sont effectués régulièrement à l'école (chauffage, peinture, aménagement de la salle). L'école dispose d'une cantine traditionnelle et d'une garderie et pour cela la commune a formé le personnel nécessaire. Que vont-ils devenir ? Tous ces efforts n'auront servis à rien si l'école ne dispose pas de moyens humains, elle sera amenée à disparaître, et pourtant chacun d'entre nous connaît l'importance d'une

ÉCOLE, elle est le moteur des bourgs qui luttent contre la désertification.

Projet d'une BIBLIOTHÈQUE à l'école

Madame le maire fait part à l'assemblée de la demande de la directrice pour la création d'un espace bibliothèque dans la garderie sur la mezzanine. Le devis se chiffre à 2680 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, donne son accord pour la création d'un espace bibliothèque et demande que l'école puisse bénéficier de l'Internet haut débit.

RAPPORT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : VENTE DE DÉLAISSÉS COMMUNAUX

Madame le maire présente à l'assemblée le rapport d'enquête publique qui a eu lieu du 27 novembre 2006 au 11 décembre 2006 concernant la vente de délaissés communaux. Le rapport a été établi par M. GAUTIER, commissaire enquêteur.

Le conseil municipal approuve le rapport d'enquête publique et autorise Mme le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

COMMUNES DU PATRIMOINE : DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS

L'association « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » demande la désignation de deux représentants de la commune et un suppléant pour le conseil d'administration, M. Joël MANAC'H et M. Laurent LE CORRE seront nos représentants, M. STEPHAN Yves sera suppléant.

QUESTIONS DIVERSES

• Recensement

Madame le maire fait part à l'assemblée que le recensement a commencé aujourd'hui mais qu'il n'est assuré que par une seule personne, M^{lle} DAGORNE Maïwenn, les autres personnes s'étant désistés.

Lors des précédents conseils, il avait été prévu de recruter deux personnes. Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité

- décide de modifier la rémunération.
- M^{lle} DAGORNE assurant seule l'activité d'agent recenseur, elle bénéficiera d'une indemnité kilométrique de 240 € et son salaire sera égale à 152 heures sur la base d'un IB 274 ET IM 280 + 1/10^e de congés payés.

Conseils Municipaux

22 février 2007

VOTE DES SUBVENTIONS 2007

Amicale des parents d'élèves 3360 € / Société de chasse 400 € / Comité des fêtes de Kergrist-Moëlou 660 € / Comité des fêtes de St Lubin 500 € / Union sportive kergristoise 1400 € / Club du 3ème âge 230 € / Comité de jumelage 300 € / Amis de la Chapelle de l'Isle 300 € / Gymnastique Feminine de Kergrist-Moëlou 250 € / Principe Actif zizanie Productions 200 € / Croix d'Or de Rostrenen 50 € / Association famille rurale de Plouguernevel 100 € / Cyclo Club du Blavet 20 € / Croix rouge de Rostrenen 50 € / Radio Kreiz Breizh 50 € / Ciné Breizh 80 € / Mucoviscidose 50 € / Resto du Cœur 50 € / Association Famille rurale de Rostrenen 50 € / Kreiz Breizh espoir 31 € / Les Amis de Jean Guillaume 31 € / Association des Anciens combattants 31 € / Association d'une fleur à l'autre 20 € / Foyer social éducatif CES Rostrenen 50 € / Association solidarité paysanne des Côtes d'Armor 20 € / Argoat emploi services 20 € / Gaël 90 € / DIZ YEZH - Association bilingue école Rostrenen 60 € / Gouren Rostrenen 31 € / Badminton Rostrenen 20 € / Chambre des métiers de St Briec 81 € / NAFSEP (association des sclérosés en plaque) 50 € / Comité d'action pour l'aménagement à 4 voies 15 €.

COMPTE ADMINISTRATIFS 2006

Les comptes administratifs présentés par M. STEPHAN Yves ont tous été votés à l'unanimité.

COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Exploitation - Dépenses : 331 125,25 €
Recettes 437 386,92 €
Excédent de clôture de 106 261,67 €
Investissement - Dépenses : 417 091,79 €
Recettes : 329 410,56 €
Déficit de clôture de 87 681,14 €

MULTI SERVICES : COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Exploitation - Dépenses : 1 890,82 €
Recettes : 2 160,00 €
Excédent de clôture de 269,18 €
Investissement - Dépenses : 1 260,68 €
+ déficit reporté 1 178,33 €
Recettes : 968,71 € (cpté 1068)
Déficit de clôture de 1 470,30 €

ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Exploitation - Dépenses : 24 841,54 €
Recettes : 24 616,56 €
Report excédent de clôture 2005 : 313,84 €
Excédent de clôture de 88,86 €
Investissement - Dépenses : 20 616,90 €
Recettes : 36 068,00 €
Report excédent de clôture 2005 : 5 118,40 €
Excédent de clôture : 20 569,50 €

LOTISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Résultat de l'exercice d'exploitation
Dépenses : 144 211,34 €, Recettes : 144 211,34 €
Résultat de l'exercice investissement
Dépenses : 156 413,34 €, Recettes 156 413,30 €

TRANSFERT DE LA COMPETENCE PISCINE A LA CCKB

la communauté de commune demande au conseil de se prononcer sur le transfert de la compétence piscine le conseil municipal PAR 1 VOIX CONTRE ET 9 VOIX POUR valide le transfert de la compétence piscine à la CCKB définie comme suit :
Accompagnement de la pratique de la natation, Mise en œuvre des mesures correctives permettant aux enfants scolarisés sur le territoire communautaire d'avoir accès à une piscine dans des conditions financières non discriminatoires.

ÉGLISE

Le conseil municipal donne son accord pour les travaux prévus par service départemental de l'architecture et du patrimoine des Côtes d'Armor indiquant que des travaux sont prévus sur 2007 pour un montant de 25 000 € H.T. Des dossiers de demande de subvention sont déposés auprès de l'État, du Conseil Général et du Conseil Régional.

ACHAT DE LOGICIEL

Les élections sont gérées par le centre de gestion La société Magnus propose un logiciel qui permettrait de gérer le tout à la mairie. Le devis se chiffre à 768 € H.T. + 89.46 € de mise à jour. Le conseil donne son accord pour l'achat du logiciel élections auprès de la société Magnus pour un montant de 768 € H.T.

La poste

Le bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Lors des vœux du maire



Magasin Multi-services

02 96 36 57 25

Ouvert
lundi au dimanche

8 h 45 à 13 h 00
et 16 h 30 à 19 h 30

sauf le samedi
8 h 45 12 h 30
Et 16 h 30 à 19 h 30

Coiffure à domicile

Tél. 02 96 24 54 70

École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 29 53 15



Lors des vœux du maire



Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de 8 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00.

DIVERS

Aires d'accueil pour camping cars
Madame le maire présente à l'assemblée un cahier des charges établi par l'association « communes du Patrimoine »

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition.

23 mars 2007

PRÉSENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2007

Madame Babo présente à l'assemblée les budgets primitifs suivants :

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2007

En section de fonctionnement, dépenses et recettes ont été votées à 448 777 €.

En section d'investissement, dépenses et recettes ont été votées à 558 663 €. Les grandes dépenses étant l'effacement du réseau pour 196 150 €.

Autres principales dépenses : 10 000 € pour l'école, 30 000 € pour la voirie, 60 000 € pour divers bâtiments, 10 000 € pour divers matériels, 20 000 € pour la salle multifonctions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et adopte à l'unanimité le budget primitif communal 2007.

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2007

En section de financement, les dépenses et recettes ont été votées à 25 009 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 38 778 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et adopte à l'unanimité le budget primitif assainissement 2007.

BUDGET PRIMITIF MULTI SERVICES 2007

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes ont été votées à 4 501 €.

Les recettes sont fournies par le loyer de 180 €/mois et une subvention commune.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 2 870 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat du compte administratif 2006 au compte 1068, soit la somme de 269 €, vote et adopte à l'unanimité le budget primitif multi services 2007.

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2007

En section de financement, les dépenses et recettes ont été votées à 172 211 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 160 266 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et adopte à l'unanimité le budget primitif lotissement 2007

TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS

9.10 (habitation) 17.64 (foncier bâti), 42.67 (foncier non bâti).

5 avril 2007

VOIRIE 2007

La commission voirie s'est réunie le 31 mars dernier et a sillonné les routes de la campagne pour définir les besoins. Sachant que les routes suivantes étaient déjà prévues dans le programme voirie 2006 -2007 :

- VC la salle (village)
- VC Moustermeur (le devis établi en 2006 ne peut être retenu, la prévision étant erronée).

- VC Le Vuch (sur cette voie, il faut résoudre un problème d'eau).

- VC Boval (Problème d'eau, la 1^{ère} partie a été réalisée).

Le conseil municipal prend note des routes retenues et demande que des devis soient établis. Concernant la VC de Boval, il souhaite attendre pour la 2^e partie, et demande le déclassement de la route de « Pontglas » .

Informations diverses

EFFACEMENT DU RÉSEAU

Madame le maire fait part à l'assemblée du dossier reçu par Le Syndicat Départemental d'Électricité concernant l'effacement du réseau dans le bourg : Elle rappelle aux membres que grâce à la labellisation de la commune, il est possible d'obtenir 40 % de subvention par le Conseil Général et Régional sur le montant restant à la charge de la commune. Concernant l'effacement du réseau électrique et de l'éclairage public, 2 tranches ont été prévues :

1^{ère} Tranche

Réseau électrique : Participation **SDE 25 %**

Coût total des travaux : 150 000 € TTC
À charge de la commune 37 500 €.

Réseau éclairage public : Participation **SDE 50 %.**

Coût total des travaux : 55 000 € TTC
À charge de la commune : 27 500 €.

2^e Tranche

Réseau électrique : **Participation SDE 25 %**
Coût total des travaux : 110 000 € TTC
À charge de la commune : 27 500 €.

Réseau éclairage public :
Participation **SDE 60 %**

Coût total des travaux : 77 000 € TTC
À charge de la commune : 46 200 €.

Réseau téléphonique
(1^{ère} tranche et 2^e tranche)

Génie civil

À charge de la commune : 45 000 €.

Câblage

À charge de la commune : 12 200 €.

TOTAL : 196 150 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend note des devis et demande que le nécessaire soit fait pour l'obtention des subventions.

QUESTIONS DIVERSES

• Prêts souscrits auprès du Crédit Agricole

Madame le maire fait part à l'assemblée qu'il serait souhaitable de transformer deux prêts à taux fixe au lieu de les laisser à taux variable. M. Hery du Crédit Agricole a transmis une proposition de réaménagement à taux

fixe. Cela concerne 2 emprunts :

N° 17358812 Assainissement - Taux variable actuel : 4.37 % - Proposition taux fixe : 4.50 %

N° 17358813 : Commune : Taux variable actuel : 4.05 % - Proposition taux fixe : 4.65 %

le conseil municipal souhaite que les deux prêts référencés ci-dessus soient transformés en prêt à taux fixe selon la proposition de M. Hery du Crédit Agricole, mais demande s'il n'a pas possibilité d'avoir un taux fixe moins élevé pour les autres emprunts en cours.

• Changement de locataire

demandes de résiliation de baux et nouvelles demandes de location.

Départ de M^{lle} Le Feur et Patrice Robic remplacés par M^{lle} Connan Alexandra nouvelle locataire au 01/05/2007.
Départ de M. Samson Alain. Départ de M^{me} Le Puil (maison de retraite), Robert Le Puil souhaite que le bail soit maintenant à son nom.

La maison de l'église restant vacante, il serait souhaitable de mettre une annonce dans les journaux. Madame le maire demande s'il n'est pas possible d'acquérir un peu de terrain derrière cette maison qui rendrait plus facile la mise en location.

• Formation BAFA

Madame le Bourhis Chantal, agent municipal, doit effectuer un dernier stage à Plouguernevel du 5 au 13 avril. Le conseil municipal donne son accord pour que Mme Le Bourhis Chantal bénéficie des mêmes avantages que pour les formations précédentes. (indemnités kilométriques, versement d'heures complémentaires, prise en charge des repas).

DIVERS

Commission pour un circuit de vélo :
LE CORRE Laurent, MANAC'H Joël, JEGOU Michel, PERROT Alain, LE GOFF Christine, CONNAN Martine, CADIOU Thierry, SALOMON Anne.

Tarifs communaux

Repas à la cantine

Élève de Kergrist.....2,10 €
Adultes.....4,75 €
Intervenants extérieurs.5,60 €

Garderie

Matin0,80 €
Soir1,40 €

Locations

Tarifs pour les Kergristois :

Salle des fêtes

Petite salle sans cuisine

Apéritif dansant50 €
Lotos, cartes... 70 €

Petite salle avec cuisine

Un repas110 €
Deux repas140 €
Forfait 2 jours160 €

Grande salle sans cuisine

Apéritif dansant70 €
Bal, Fest-Noz130 €

Grande salle avec cuisine

160 €
Un repas160 €
Deux repas190 €
Forfait 2 jours230 €

Particuliers ou associations
extérieurs à la commune,
contactez la mairie pour les
tarifs.

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)
La table.....1,50 €
10 chaises.....1,50 €
Couverts
Jusqu'à 50 couverts.....5 €
Au-delà de 50 couverts 10 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple80 €
Trente ans double140 €
Cinquante ans simple150 €
Cinquante ans double210 €

Columbarium :

Dix ans305 €
Vingt ans457 €
Trente ans610 €

État civil

Du 1^{er} janvier
au 30 juin 2007

NAISSANCES

Shayana Bordage
Née le 22 mars
Bel air

Romain Le Poul
Né le 26 avril
Prat Gestin

Samuel Le Balc'h
Né le 6 mai
Saint-Lubin

Eliot Genée
Né le 22 mai
Kermarec

DÉCÈS

Yves Michel
80 ans, St Guillaume

Irène Coslin
78 ans, Rescostiou

Roland Yvon
74 ans, Kerbriou

Bernadette Le Puill
89 ans, Le Bourg

Conseils Municipaux

VOIRIE 2007

Madame le maire rappelle à l'assemblée le montant du budget voirie 2007, il s'élève à 29 800 € TTC et présente les nouveaux devis reçus :

Le conseil municipal décide de réaliser

- VC La Salle	14 416 € H.T.
- VC Moustermeur	3 144,28 € H.T.
- Accès Moustermeur	3 163,42 € H.T.
TOTAL	20 723,70 € H.T.

soit 24 785,55 € H.T.

DEMANDE DE SUBVENTION USK

Madame le maire présente à l'assemblée le courrier reçu de M. Henaff Cédric, président du club de foot. En effet, vu la création d'une 3^e équipe, l'éclairage actuel n'est pas suffisant et de plus la pose de main courante est nécessaire. Un dossier de demande de subvention a été demandé auprès du District de Football. Le conseil municipal donne son accord pour la pose d'éclairage supplémentaire et demande des devis de main courante.

DEMANDE DE M. CHAUVEL

Madame le maire fait part à l'assemblée de la demande de M. Chauvel pour la mise en place d'un taxi sur la commune. Le conseil municipal délibère sur le nombre de places réservées à l'usage taxi donne son accord pour un emplacement taxi sur la commune de Kergrist-Moëlou.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Madame Le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Côtes D'Armor. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable.

ORDURES MÉNAGÈRES

Madame le maire informe l'assemblée que des nouveaux containers ont été installés au centre bourg. M. Hamon, de la CCKB souhaiterait avoir des endroits précis définis par le conseil pour la mise en place des autres containers car il ne sera plus possible d'en mettre autant qu'auparavant.

La liste des villages est présentée aux membres du conseil

Le conseil a défini les emplacements qui seront soumis à M. Hamon.

SCOLARISATION DES ENFANTS DE DEUX ANS

Madame le maire présente à l'assemblée la Motion des maires adoptée le 19 mai à Rostrenen.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité approuve cette motion

La Commission pour un circuit de vélo se réunira le 7 juin prochain



Commémoration du 8 mai 1945



Élections

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

	Scrutin du 22 avril 2007	Scrutin du 6 mai 2007
Inscrits	519	519
votants	445	447
exprimés	437	436
Royal	140	294
Sarkozy	72	42
Bayrou	95	-
Le Pen	32	-
Besancenot	29	-
Buffet	25	-
Bovet	12	-
Voynet	11	-
Laguillier	8	-
Nihous	6	-
De Villiers	4	-
Schivardi	3	-

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

	Scrutin du 10 juin 2007	Scrutin du 17 juin 2007
Inscrits	518	518
votants	332	341
exprimés	323	335
Mme OGET Marie-Renée	79	227
M. LAHELLEC Gérard	74	-
Mme BAGUE Marie-Élisabeth	70	108
Mme DROINIOU Marie-Françoise	39	-
Mme BRAS Mona	18	-
Mme GUILLOU Sylvie	16	-
M. PRIZIAC Michel	10	-
Mme DE COATPARQUET Myriam	6	-
Mme STUDLER Magaret	4	-
M. THORVAL Yves	3	-
Mme BOREL Hélène	2	-
Mme LEFORESTIER Carole	2	-

Calendrier des fêtes 2007

AOÛT

Dimanche 5 - Fête de l'USK

Dimanche 19 - Pardon de l'Isle

Dimanche 26
Pardon de St-Lubin

SEPTEMBRE

Dimanche 30 - Bal
Club de l'amitié

NOVEMBRE

Samedi 17 - Soirée crêpes
Amicale de l'école

DÉCEMBRE

Dimanche 2 - Bal
Club de l'amitié



Tournois de boules lors du pardon de Kergrist-Moëlou



Kergrist depuis six ans...

Kergrist a vu évoluer sa vie communale et associative ces dernières années. Élu au printemps 2001, le conseil municipal s'est appliqué à répondre à la volonté des habitants de voir se créer un réel dynamisme dans la commune.

Parce que le mandat confié aux 15 élus Kergristois va bientôt s'achever, il nous a semblé impératif de vous proposer un reflet des actions et des réalisations mises en place durant ces six années.

UNE GRANDE RÉALISATION : LA SALLE DES FÊTES

Équipement très attendu par la population, la salle « Lein ar Roc'h » a été inaugurée le 5 mars 2005, après un long travail d'étude d'architecture. Cette salle a depuis réuni les kergristois lors de fêtes familiales (anniversaires, mariages..) lors de repas associatifs, lors de manifestations culturelles (fest-noz, concerts, théâtre, expositions) et semble répondre très positivement aux attentes des particuliers et des professionnels qui utilisent cet équipement.

UN BOULODROME COUVERT

Pour répondre à la demande des joueurs de boules, un boulodrome couvert a été construit à proximité de la salle des fêtes afin de permettre la pratique ce loisir en cas d'intempéries.

ACQUISITION D'UNE MAISON RUE DE L'ÉGLISE

Située devant l'église, cette maison de caractère a été acquise par la commune afin de valoriser le patrimoine communal, et pour permettre aux associations de continuer à se réunir durant toute la phase des travaux de construction de la salle des fêtes. Elle est aujourd'hui une ressource supplémentaire pour répondre aux besoins de logements locatifs.

ASSAINISSEMENT DU BOURG

Chantier entamé lors du précédent

mandant municipal, les travaux ont été menés à leurs termes en plusieurs tranches et permettent maintenant aux habitations du bourg d'avoir accès au tout à l'égout.

UN LOTISSEMENT PAVILLONNAIRE



Voulu pour dynamiser la vie du bourg, le terrain communal a été aménagé en petit lotissement pavillonnaire. Réalisé en collaboration avec la société BSB, cet espace a permis à de nouvelles familles de s'installer à Kergrist-Moëlou.

LABELLISATION DE LA COMMUNE

Obtenu le 25 Novembre 2007, ce label de « commune du patrimoine rural de Bretagne confère à notre commune la reconnaissance qu'elle mérite quant à la qualité du patrimoine architectural qu'elle possède. Ce label peut aussi permettre aux particuliers ainsi qu'à la collectivité de voir leurs travaux subventionnés.

UN PLAN DE LA COMMUNE

Dressé en 2003, ce plan a été adressé à tous les foyers par le biais du journal communal (journal n° 5). Il est également reproduit sur un panneau place de la mairie.

DES NOMS POUR NOS RUES

Le 23 août 2003, les rues du bourg ont été baptisées avec les objectifs de rendre plus précises les adresses des particuliers et celui de rendre hommage à plusieurs Kergristois qui ont illustré par leurs actions la vie de la commune.

PLACE DU MULTISERVICE

Afin d'embellir par des plantations ce lieu au centre du bourg, et de permettre un stationnement proche du magasin, la place du multiservice a été aménagée en 2003.



Kergrist le bilan

EFFACEMENT DU RÉSEAU

Afin d'embellir le centre du bourg et les abords de l'église classée monument historique, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sera réalisé

UNE ÉCOLE DYNAMIQUE

Toutes les demandes faites par les enseignants ont été examinées avec soin, ainsi les ordinateurs ont été renouvelés, le ravalement a été fait, des jeux tracés sur la cour, les sanitaires refaits et une bibliothèque va être construite.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Avec un tel fleuron architectural sur la commune, notre volonté a été de travailler en collaboration avec les services des Bâtiments de France. Les murs et le clocher de l'Église ont été totalement nettoyés. Des travaux importants ont permis de réaliser l'étanchéité du Clocher et du beffroi.

ACQUISITIONS DE MATÉRIELS EN MAIRIE

Afin de mieux répondre aux besoins administratifs, la mairie a été équipée d'un photocopieur performant, d'un nouvel ordinateur et de nouveaux logiciels de gestion.

ACQUISITIONS DE MATÉRIELS AGRICOLES

Le parc du matériel a été entretenu et a vu l'acquisition d'un tracteur neuf, d'une tondeuse autotractée professionnelle et d'un gyro broyeur

VENTE DE DÉLAISSÉS COMMUNAUX

De petites parcelles dans les villages appartenant à la commune ont été achetées par les particuliers intéressés pour une meilleure gestion des espaces.

LE STADE DE FOOTBALL

Une buvette a été construite avec l'aide de bénévoles, et un filet de protection a été placé derrière les buts.

DES ILLUMINATIONS À NOËL

Les rues du bourg et l'église font désormais l'objet d'illumination lors des fêtes de fin d'année. La commune s'associe au bénévolat des habitants pour embellir le bourg.

LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Chaque année un soin particulier est apporté pour donner au bourg une note florale.

LA VOIRIE

Chaque année, la commune entreprend la réfection de nombreuses voies communales afin d'entretenir le patrimoine routier en bon état.

ENTRETIEN DES CHEMINS DE REMEMBREMENT

Afin de permettre leur entretien, la commune facilite la tâche aux exploitants en mettant à leur disposition les cailloux pour l'empierrement.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Le cimetière fait l'objet d'un début de travaux d'assainissement, et un ossuaire a été construit.

CHEMINS DE RANDONNÉES

Pour le plaisir de la rando dans les bois et landes à Kergrist-Moëlou, un circuit est en cours d'être homologué.

LES VŒUX DU MAIRE

Depuis le début de notre mandat, le maire rend compte une fois par an du bilan de l'année et présente les projets à venir lors d'une soirée conviviale avec la population et les élus.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Afin de perpétuer le souvenir des sacrifices faits par de nombreux enfants du pays pour la conquête de notre liberté, la commémoration du 8 mai est de nouveau célébrée chaque année à Kergrist.



Journée de découverte du patrimoine, le 24 juin.



La transformation de l'ancien presbytère en une salle polyvalente de taille adéquate pour la commune.

Une vraie réussite des kergristois qui rayonne dans le domaine culturel en centre Bretagne.

De nombreux avis très positifs de professionnel du spectacle ou de la restauration nous sont transmis lors des locations.



Kergrist hier et Kergrist aujourd'hui...

UN JOURNAL COMMUNAL

Ce fut l'un des engagements importants de ce mandat en terme de communication afin de rendre compte périodiquement aux Kergristois des choix municipaux. Peu à peu notre journal s'est aussi mis en quête de refléter la vie communale d'autrefois et d'aujourd'hui au travers d'interviews et de reportages photos. Ainsi nous avons proposé à nos lecteurs depuis six ans :

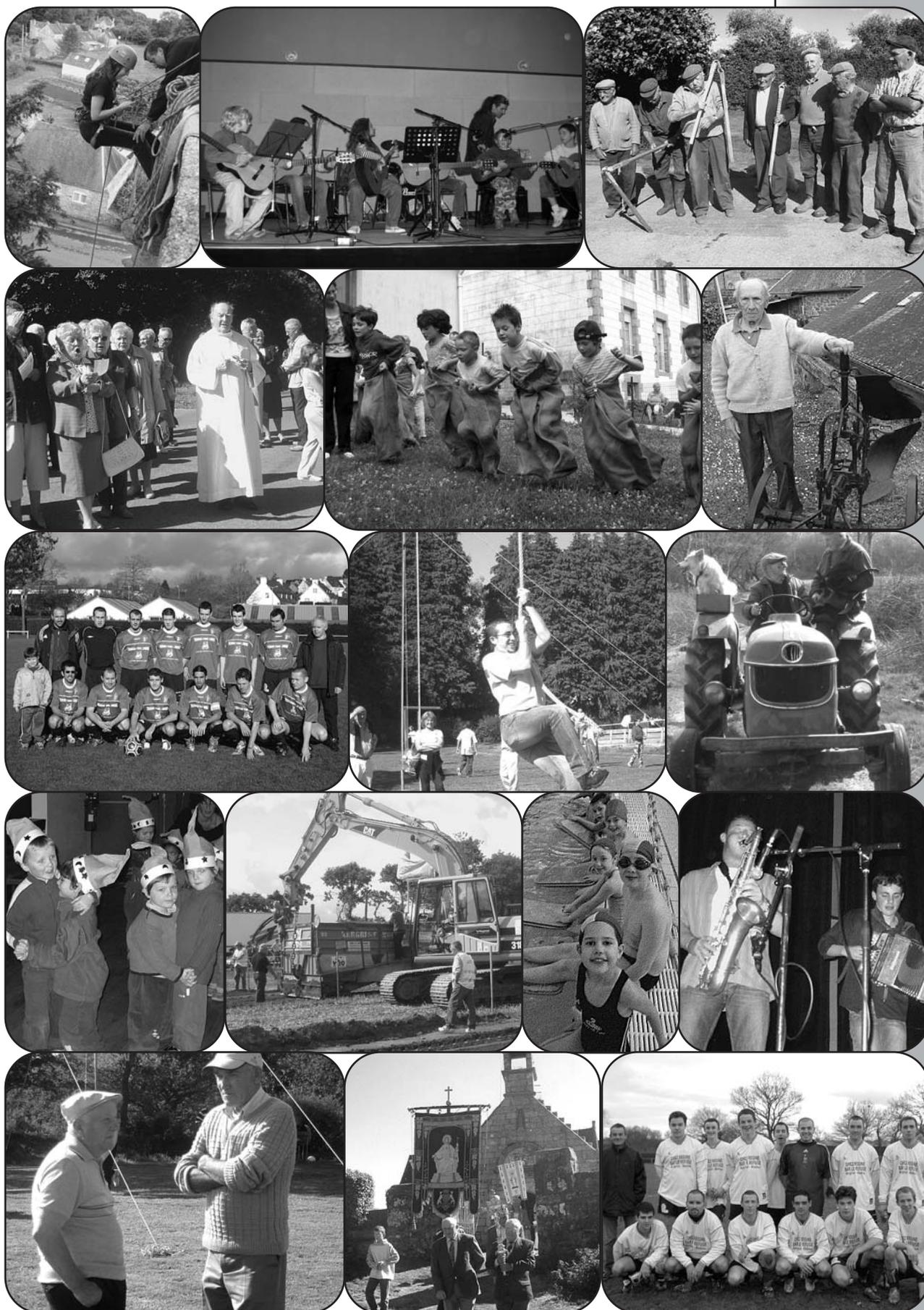
Le plan du bourg dans les années 20 selon les souvenirs d'Albert Moudic et de Michel Le Chevalier - Une rencontre avec Joseph Le Bihan doyen des Kergristois - Un exposé des amis de la Chapelle de l'Isle avec Joseph Lamer - Une interview de Germaine Le Youdec doyenne - La présentation de l'association des chasseurs - Une évocation de Yves Lamouroux, boulanger, avec Hélène Lamouroux - Une balade dans les rimes de Frédéric Le Bonhomme avec Arlette et Clément ses enfants - Vivre à Kergrist-Moëlou : une interview de 4 familles nouvellement installées à Kergrist - Mémoire d'école : un résumé de l'exposition « 100 ans, 100 photos » organisée par l'amicale des parents d'élèves - Une évocation de Raymond Le Dily ancien boucher avec Antoinette Le Dily - Un hommage à Hélène Le Chevalier kergristoise Députée avec M. et C. Le Chevalier - Une rencontre avec Jean Kergrist, comédien écrivain.

Le journal fut aussi l'occasion de relayer les informations des associations de la commune, de diffuser des photos des festivités, de présenter en photo chaque fois que cela le fut possible les bébés nés dans l'année à Kergrist-Moëlou. Notre journal compte treize numéros à ce jour. Seize pages pour chaque journal, soit au total quelques kilomètres d'écritures et plus de 700 photos prises et diffusées. Cette publication a été gérée par un comité de rédaction composé par M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du conseil municipal. Chaque bulletin communal a été élaboré lors de réunions ouvertes à toutes annoncées par voie de presse. Les interviews ont été réalisées par Laurent Le Corre et Roland Le Cam qui assure par ailleurs bénévolement toute la rédaction et la mise en page de chaque numéro de notre journal.

Nous invitons nos lecteurs désirant compléter leurs connaissances sur la commune, à visiter le site internet remarquable concernant notre commune, créé par Thierry Connan : <http://connan.thierry.chez-alice.fr/> (tous les exemplaires du bulletin communal sont disponibles en ligne)



Un kergristois, des kergristois... Une commune !



Festivités, activités des plus jeunes ou des anciens, voici sur ces deux pages en quelques clichés, une rétrospective de reportages publiés dans le bulletin communal.

Le TRAD Transport Rural à la Demande

Appelez la centrale au plus tard à midi, la veille de votre déplacement

0 810 22 22 22

Le trad vient vous chercher à domicile et vous dépose où vous le souhaitez sur le territoire de la CCKB

Le trad vous ramène à votre domicile à l'heure convenue lors de la réservation

Le tarif est de 1 € par trajet quelle que soit la distance parcourue (2 € l'aller-retour)

Infos diverses

ÉLAGAGE : VOTRE SÉCURITÉ EN DÉPEND

Une violente tempête peut avoir de nombreuses conséquences sur la distribution d'électricité. Les multiples chutes d'arbres sur le réseau (mais aussi sur les voies communales) sont susceptibles de priver d'électricité de nombreux foyers.

Les expériences passées doivent attirer l'attention de tous sur les dangers que représentent les arbres de grande hauteur et les branches à proximité des fils électriques, d'où l'intérêt d'un élagage préventif.

L'élagage relève de la responsabilité du propriétaire si l'arbre se trouve dans un domaine privé, si l'arbre planté dans un domaine privé voit ses branchages déborder sur le domaine public.

Un arbre menace de tomber sur une ligne électrique :

EDF dépannage : 0 810 333 122

Ne jamais toucher une ligne, ni une branche en contact ou proche d'une ligne.

En cas d'une ligne à terre, ne pas s'en approcher, prévenir EDF.

UTILISATION DES PESTICIDES (désherbants, insecticide, fongicide...)

Leur utilisation est interdite :

À moins de 5 mètres des cours d'eau

À moins d'un mètre de la berge des fossés.

Sur les avaloirs caniveaux et bouches d'égout.

LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

Les appareils électroménagers représentent environ un tiers de notre consommation d'énergie. Quelques pistes peuvent être suivies afin de réduire celle-ci :

Lave-linge : utiliser la touche éco ou demi charge. À 30 ou 40 °C vous consommez trois fois moins d'énergie qu'à 90 °C.

Lave-vaisselle : chargez-le au maximum et pensez aussi au programme éco si la vaisselle n'est pas trop sale. Faites fonctionner vos lave-vaisselle et lave-linge en heures creuses EDF.

Les plaques de cuisson peuvent s'éteindre avant la fin de la cuisson, elles continueront tout de même à chauffer les aliments.

Le préchauffage d'un four n'est pas nécessaire.

Dégivrez vos réfrigérateurs car 5 mm de givre augmentent la consommation électrique, et 4 cm de givre la double. Nettoyer la grille au dos du réfrigérateur afin de favoriser l'évacuation de la chaleur.

Éteignez vos appareils audiovisuels, la mise en veille consomme de l'énergie.

Préférez les ampoules de basse consommation qui consomment de 3 à 5 fois moins d'énergie et durent de 6 à 10 fois plus longtemps.

Programmez votre chauffage en fonction de votre présence. La température la plus correcte se situe à 19°C. Au-dessus chaque degré peut vous coûter 45 € par an.

Une douche consomme trois fois moins d'eau qu'un bain et permet donc d'économiser de l'eau chaude (donc de l'énergie).



Paroles aux jeunes de la commune

1) Pour toi, la commune de Kergrist Moëlou c'est ?

Une commune où il fait bon vivre avec un joli patrimoine.

2) Quels sont les événements qui t'ont marqué ces dernières années et maintenant ?

La création de l'équipe c au club de foot
La construction de la salle des fêtes
La labellisation de la commune
La rénovation de la fontaine de St Lubin
Rock Moëlou à St Lubin
La couleur des champs
Le passage du tour de France
La création du nouveau lotissement

3) Penses-tu qu'ils y a un dynamisme au niveau des jeunes à Kergrist Moëlou ?

Oui, les jeunes s'investissent dans les associations et participent à toutes les

soirées de la commune. Il y a beaucoup des jeunes à vouloir venir sur la commune.

4) As tu d'autres idées pour répondre à d'éventuelles attentes des jeunes à Kergrist Moëlou ?

Acheter un terrain pour un futur lotissement
Plus de logements locatifs
Un foyer pour les jeunes et le club de foot
Un club de musique
Un cours de tennis et un terrain de basket
Un circuit VTT
Plus de manifestations liées sur le culturel

5) autres remarques (sur fond d'humour)

Ne pas renouveler ce genre de questionnaire (juste pour embêter Christophe).

Paroles au club de foot

L'USK disposera de 60 joueurs pour cette saison 2007 2008 d'où la création d'une équipe c.

Les objectifs du club sont d'accéder en D2 pour la A et si possible de même

pour la B.

Le club organise la fête du foot le 5 août 2007 avec un tournoi, un concours de boules et un repas, jambon à l'os à la salle des fêtes.

Artisans

HERVÉ PIZZA



Hervé Le Morou, de Kermouroux est présent sur le marché de Rostrenen le mardi, le mardi soir près de Ti-Coat à Treffrin, le mercredi soir à Locarn, le jeudi soir, place de l'Église au Moustoir, le vendredi soir, place de l'Église à Maël-Carhaix, Et le samedi soir à Saint-Lubin, à Kergrist, près du bar la P'tite pause.

Contact au 06 30 30 23 75.

THIERRY CADIOU ÉLECTRICIEN

Thierry Cadiou s'est installé à son compte dans la commune.



ILS ONT BAISSÉ LE RIDEAU

Depuis le temps qu'il dépannait les véhicules de tous acabits le garage Arhantec faisait partie du paysage. Pour François et Irène c'est l'heure de la retraite, le rideau est baissé après trente-quatre années d'activité sur la commune. Parce qu'ils n'ont jamais compté leurs efforts pour rendre service aux kergristois, parce que bonne humeur rimait avec n'importe quelle panne de moteur dans ce garage-là, nous tenons à les remercier pour toutes ces années passées à Saint-lubin. Bonne retraite à vous deux.





Rock Moëlou

C'était le 23 juin 2007

Motos, rock,
grillades, crêpes...

En deux mots :
La fête à Saint-Lubin

